



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

# FR8201703 - Massif de la Tournette

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a> .....	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a> .....	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a> .....	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a> .....	<a href="#">6</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a> .....	<a href="#">8</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a> .....	<a href="#">8</a>

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR8201703	1.3 Appellation du site Massif de la Tournette
1.4 Date de compilation 31/12/1995	1.5 Date d'actualisation 04/05/2017	

### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr">www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/2006



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 25/01/2008  
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/08/2010

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : [http://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022796345](http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022796345)

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : 6,27667°

**Latitude** : 45,83361°

### 2.2 Superficie totale

4649,8 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
74	Haute-Savoie	100 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
74003	ALEX
74027	BALME-DE-THUY (LA)
74036	BLUFFY
74079	CLEFS (LES)
74123	FAVERGES
74234	SAINT-FERREOL
74265	SERRAVAL
74275	TALLOIRES
74280	THONES

### 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (95,78%)

Continental (4,22%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<a href="#">3240</a> <i>Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos</i>		1,59 (0,03 %)		G	B	C	C	C
<a href="#">4060</a> <i>Landes alpines et boréales</i>		28,6 (0,61 %)		G	B	C	B	B
<a href="#">6170</a> <i>Pelouses calcaires alpines et subalpines</i>		908 (19,53 %)		G	A	C	C	B
<a href="#">6210</a> <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		40,2 (0,86 %)		G	B	C	C	C
<a href="#">6230</a> <i>Formations herbueses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X	22,5 (0,48 %)		G	B	C	C	C
<a href="#">6410</a> <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		9,3 (0,2 %)		G	B	C	C	C
<a href="#">6430</a> <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		16,7 (0,36 %)		G	B	C	B	B
<a href="#">6520</a> <i>Prairies de fauche de montagne</i>		9,7 (0,21 %)		G	B	C	C	C
<a href="#">7220</a> <i>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)</i>	X	0,96 (0,02 %)		G	B	C	B	B
<a href="#">7230</a> <i>Tourbières basses alcalines</i>		0,96 (0,02 %)		G	B	C	B	B
<a href="#">8120</a> <i>Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)</i>		221,8 (4,76 %)		G	A	C	A	A
<a href="#">8210</a> <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>		279,8 (6,01 %)		G	A	C	A	A



<a href="#">8240</a> Pavements calcaires	X	1,79 (0,04 %)		G	A	C	B	B
<a href="#">8310</a> Grottes non exploitées par le tourisme		0 (0 %)	5	P	D			
<a href="#">9130</a> Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum		2428 (52,22 %)		G	A	C	A	A
<a href="#">9150</a> Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion		25,4 (0,55 %)		G	B	C	B	B
<a href="#">9180</a> Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion	X	27,8 (0,6 %)		G	B	C	B	B
<a href="#">9410</a> Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)		26,3 (0,56 %)		G	B	C	A	B
<a href="#">9430</a> Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata (* si sur substrat gypseux ou calcaire)	X	56,6 (1,22 %)		G	B	C	A	A

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  .
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1361	<a href="#">Lynx lynx</a>	p			i	P	DD	D			
P	1604	<a href="#">Eryngium alpinum</a>	p	1	1	localities	P	DD	D			
P	1902	<a href="#">Cypripedium calceolus</a>	p	3	3	i	P	P	C	B	C	B
F	1163	<a href="#">Cottus gobio</a>	p			i	P	DD	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.



- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	4 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	24 %
N15 : Autres terres arables	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	2 %
N17 : Forêts de résineux	35 %
N19 : Forêts mixtes	5 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	25 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

### Autres caractéristiques du site

Ce promontoire calcaire, situé dans le prolongement des anticlinaux de Parmelan, Sous-Dine, Glières, est limité à l'ouest par la cluse d'Annecy et au nord par la vallée du Fier.

C'est un bel ensemble de forêts montagnardes et subalpines, dont la forêt domaniale de Thônes. On note la présence de hautes falaises calcaires et d'éboulis, mais aussi de combes " sauvages " très pentues et boisées, ainsi que de landes et pelouses (utilisées comme alpages).

Bien que très proche de l'agglomération d'Annecy (Haute-Savoie), ce petit massif à la silhouette tutélaire, qui culmine à 2351 m au célèbre " Fauteuil ", est resté dans l'ensemble bien préservé.

Les étages collinéen, montagnard et subalpin y sont bien représentés, ainsi qu'au sommet la zone alpine, avec un cortège d'espèces de haute altitude.

Vulnérabilité : Les milieux forestiers et les pelouses sur calcaire sont variés et en bon état de conservation.

Certaines prairies ou landes ouvertes sont cependant en voie de régression.

Pour conserver les alpages et autres milieux ouverts, il convient de favoriser le maintien des pratiques d'élevage (élevage laitier notamment sur ce secteur).

### 4.2 Qualité et importance

L'intérêt remarquable de ce site a été reconnu à travers l'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 2 et de type 1.

On répertorie sur le massif de la Tournette au moins 19 habitats naturels dits d'intérêt communautaire, dont 5 prioritaires.

Il s'agit principalement de milieux forestiers, ici très bien représentés (forêts de pins de montagne, hêtraies neutrophiles, pessières subalpines), de falaises calcaires, d'éboulis, de milieux rocheux et de grottes, mais aussi de landes, de pelouses et prairies héritées des pratiques agricoles ancestrales.

La variété et le bon état de conservation des milieux forestiers constituent l'un des points forts du massif. Il en est de même pour les pelouses sur calcaire (en particulier les pelouses sèches à basse altitude).

Les milieux ouverts sont entretenus par une agriculture traditionnelle encore bien présente.



En matière de flore, le massif abrite des stations de deux espèces d'intérêt communautaire emblématiques : le Sabot de Vénus et le Chardon bleu (Panicaud des Alpes ou " Reine des Alpes ").

Les vastes secteurs boisés accueillent par ailleurs l'ensemble des ongulés sauvages de basse altitude ; ils sont donc potentiellement très favorables au Lynx d'Europe.

Le site est actuellement dans un état de conservation favorable.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	G01.06	Ski, ski hors-piste		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A04	Pâturage		I
M	B	Sylviculture et opérations forestières		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%

### 4.5 Documentation

Lien(s) :



## 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	4 %
80	Parc naturel régional	1 %

## 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit "Vallée du Cruet"	*	4%
80	Massif des Bauges	*	1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

## 5.3 Désignation du site

Objectifs et principes de gestion (à préciser avec les acteurs locaux)

La conservation de la plupart des habitats naturels ou espèces d'intérêt communautaire s'avère parfaitement compatible avec les pratiques en usage sur le massif.

Le document d'objectifs s'attachera à préciser les modes de gestion appropriés pour certains types de milieux menacés, susceptibles de bénéficier de travaux d'aménagement ou de restauration (il peut s'agir par exemple ici de certaines prairies ou landes ouvertes en voie de régression).

La protection des habitats passe par l'organisation de la fréquentation de ce site et le maintien des pratiques pastorales actuelles, qui sont favorables aux milieux ouverts.

Instruments contractuels, réglementaires et financiers à envisager

- Mesures contractuelles type mesures agri-environnementales avec les alpagistes
- Mesures contractuelles type contrats Natura 2000 notamment avec les forestiers
- Maîtrise de la fréquentation.

## 6. GESTION DU SITE

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :





Organisation : Communauté de Communes des Vallées de Thônes

Adresse : 4 rue du Pré de Foire 74230 Thônes

Courriel : patrimoine@ccvt.fr

## 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201703

Lien :

[http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD\\_REFDOC\\_0548942/2014-document-d-objectifs-natura-2000-massif-de-la-tournette-fr8201703](http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548942/2014-document-d-objectifs-natura-2000-massif-de-la-tournette-fr8201703)

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

## 6.3 Mesures de conservation